

**GRADUATE SCHOOL SOCIOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE
APPEL À PROJETS « MOBILITÉ MASTER »**

1. Présentation de la Graduate School Sociologie et Science politique (GS SSP) :

La Graduate School Sociologie et Science politique est l'une des 17 Graduate Schools de l'Université Paris-Saclay. Elle regroupe des formations (Master et doctorat) et des unités de recherche autour de ces deux disciplines. Elle accueille 27 parcours de master à travers les mentions suivantes : Communication des organisations, Études du développement et de l'environnement, Sociologie et Science politique.

La Graduate School SSP lance un Appel à Projets « Mobilité Master » pour l'année universitaire 2023-2024 afin de soutenir financièrement des déplacements des étudiantes et étudiants de Master en région ou à l'international.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un soutien financier jusqu'à 300 €.

2. Objectifs :

L'AAP « Mobilité Master » de la GS SSP s'adresse aux étudiantes et étudiants de Master (M1 et M2) inscrit-e-s au sein d'un parcours d'une des quatre mentions énoncées ci-dessus.

Cet Appel à Projets vise à promouvoir et à encourager la mobilité des étudiant-e-s de master relevant du périmètre formation de la GS SSP, dans le cadre d'un soutien financier pour effectuer des travaux de recherche ou conduire un projet d'étude en région ou à l'international. Les candidatures destinées à effectuer une mobilité internationale ou nationale pour une communication scientifique, la participation à une journée d'étude ou à une école d'été seront également valorisées.

3. Critères d'éligibilité et conditions de l'AAP :

- Les candidat-e-s devront être inscrit-e-s en master au sein de l'un des parcours de la GS Sociologie et Science politique.
- Les candidat-e-s devront joindre au dossier un descriptif du projet de recherche ou de leur projet d'étude en justifiant de la pertinence d'une mobilité et en indiquant les dates prévisionnelles de réalisation (3 pages maximum).
- Les candidat-e-s devront présenter un budget prévisionnel détaillé des dépenses à engager en précisant les éventuelles autres sources de financement demandées ou obtenues ainsi que des justificatifs (devis, captures d'écran de simulation de coûts) pour les frais relatifs au logement et/ou au transport.
- Les frais prévus au projet, tels que décrits dans le dossier de candidature, ne devront pas avoir été engagés avant qu'il ait été statué par la GS SSP sur le dossier. Aucun remboursement de frais engagés antérieurement à la notification de cette décision ne pourra être effectué.
- La gestion des crédits accordés sera effectuée par la Graduate School et la plateforme financière de l'UVSQ. Pour les dépenses relatives à la prise en charge du transport (train/avion) ou de l'hébergement, les lauréates et lauréats inscrit-e-s en master devront contacter, avant leur déplacement, l'équipe de la GS pour effectuer les réservations auprès de la plateforme financière de l'UVSQ, dans le cadre des marchés de l'Université Paris-Saclay. Il conviendra de se rapprocher de la GS SSP, au moins 15 jours avant les déplacements prévus.
- Les projets devront être réalisés sur l'année universitaire en cours et pourront être effectués jusqu'à la fin du calendrier universitaire (juillet 2024).
- Tous les supports de valorisation et de communication devront comporter la mention « avec le soutien de la Graduate School Sociologie et Science politique de l'Université Paris-Saclay » ou « with the support of the Sociology and Political Science Graduate School » pour les documents en langue anglaise. En outre, ces documents devront faire apparaître le logo de la GS SSP.
- Les lauréat-e-s ayant bénéficié d'un soutien financier de la GS SSP s'engagent à participer à un événement scientifique organisé par la GS SSP ou l'Université Paris-Saclay lors de l'année universitaire 2023-2024 ou 2024-2025.

4. Calendrier de l'AAP « Mobilité Master » :

- Date de lancement de l'AAP « Mobilité Master » : Novembre 2023
- Date limite de soumission des propositions : 16 janvier 2024
- Date de notification des propositions retenues : Fin Février 2024

5. Modalités de dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature devra comporter un Curriculum Vitae (maximum 2 pages) ainsi que le formulaire projet en annexe.

- Le dossier est à envoyer en format PDF avec l'intitulé suivant : « **NOM-Prénom-AAP Mobilité Master-GS SSP-2023-2024** » à l'adresse suivante : gs.ssp@universite-paris-saclay.fr

AAP « MOBILITÉ MASTER » Formulaire projet à compléter :

1. Contact porteur du projet :

Nom/ Prénom	Courriel	Statut M1 ou M2	Etablissement	Parcours de master

2. Présentation et description du projet de recherche ou d'étude (3 pages maximum) :

▪ **Présentation du sujet/projet de recherche ou d'étude (1 page maximum)**

- **Cadre et pertinence de la demande de mobilité par rapport au travail de recherche, projet d'étude ou projet professionnel**

- **Description des enjeux et des objectifs visés par la mobilité envisagée**

- **Calendrier prévisionnel**

3. Budget prévisionnel et description des dépenses (pour l'évaluation de votre dossier, vous devrez joindre les justificatifs associés : devis, captures d'écran, autres)

Type de dépenses	Montant total	Montant demandé à la GS SSP	Autres sources de financement

4. Cadrage financier :

Les financements attribués pour cet appel sont hébergés et gérés par la Graduate School. Conformément au cadrage financier de l'Université Paris Saclay, une fois le projet retenu, les lauréat-e-s devront solliciter la GS pour engager les dépenses dans le respect des procédures des marchés et de la politique des achats de l'Université Paris-Saclay. Il conviendra de décrire les différentes dépenses prévues au projet et de les soumettre à la GS SSP. Les frais prévus au projet ne devront pas avoir été engagés avant qu'il ait été statué par la GS SSP sur le dossier.